

FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU CONCOURS DE SOUS-OFFICIER DE GENDARMERIE

- 1^{er} concours (voie externe)**
- 2^{ème} concours (voie interne)**
- 3^{ème} concours (voie professionnelle)**

Une fois rempli, le présent formulaire doit être transmis accompagné des pièces éventuellement demandées, **par courriel uniquement, au plus tard le jour de la clôture des inscriptions à l'adresse suivante : sr.brso.cegn@gendarmerie.interieur.gouv.fr**

Les renseignements demandés présentent un caractère obligatoire pour le traitement de l'inscription.

Avant de renseigner les rubriques qui suivent, prenez connaissance des modalités réglementaires (page 2,3 et 4).

CONDITIONS À RÉUNIR PAR LES CANDIDATS

1^{er} concours (voie externe) :

Les candidats au recrutement en qualité d'élève-gendarme (engagé) par le premier concours doivent :

- Remplir les conditions fixées à l'article L.4132-1 du code de la défense, être en particulier de nationalité française ;
- Être âgés de dix-sept ans au moins et de trente-cinq ans au plus au 1^{er} janvier de l'année du concours ;
- Être en règle au regard des dispositions du service national (JAPD, JDC ou SNU) ;
- Ne pas avoir été privés de leurs droits civiques ;
- Satisfaire aux conditions médicales et physiques d'aptitude fixées par arrêté ;
- Présenter une moralité et avoir un comportement compatibles avec l'exercice de la fonction de sous-officier de gendarmerie ;
- Avoir satisfait aux épreuves dont la nature, le programme, la durée, les coefficients, la note ou le niveau minimum pour être admis sont définis par arrêté ;
- Ne pas s'être déjà présentés trois fois au premier concours ;
- Être titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme ou titre enregistré et classé au moins au niveau 4 dans le répertoire national des certifications professionnelles prévu par les articles R.335-12 et R.335-23 du code de l'éducation à la date de la signature du contrat d'engagement. Les candidats qui accomplissent la dernière année d'études en vue de l'obtention d'un des diplômes ou titres requis au 1^o de l'article 13-1 du décret 2008-952 du 12 septembre 2008, peuvent être autorisés à se présenter au concours. Ils devront justifier de l'obtention du diplôme au plus tard à la date de la signature du contrat d'engagement. A défaut, ils perdent le bénéfice de leur réussite au concours ;

2^{ème} concours (voie interne) :

Les candidats au recrutement en qualité d'élève-gendarme (engagé) par le deuxième concours doivent :

- Remplir les conditions fixées à l'article L.4132-1 du code de la défense, être en particulier de nationalité française ;
- Être âgés de dix-sept ans au moins et de trente-cinq ans au plus au 1^{er} janvier de l'année du concours ;
- Être en règle au regard des dispositions du service national (JAPD, JDC ou SNU) ;
- Ne pas avoir été privés de leurs droits civiques ;
- Satisfaire aux conditions médicales et physiques d'aptitude fixées par arrêté ;
- Présenter une moralité et avoir un comportement compatibles avec l'exercice de la fonction de sous-officier de gendarmerie ;
- Avoir satisfait aux épreuves dont la nature, le programme, la durée, les coefficients, la note ou le niveau minimum pour être admis sont définis par arrêté ;
- Ne pas s'être déjà présentés trois fois au deuxième concours ;

Être soit :

- volontaires de la gendarmerie nationale, titulaire du diplôme de gendarme adjoint, en activité et compter, au 1^{er} janvier de l'année du concours, au moins un an de service en cette qualité ;
- policiers adjoints de la police nationale, en activité et compter, au 1^{er} janvier de l'année des épreuves de concours, au moins un an de service en cette qualité (!) ;

- militaires des forces armées autres que la gendarmerie nationale servant en vertu d'un contrat, en activité ou en détachement et compter, au 1^{er} janvier de l'année du concours, au moins quatre ans de service en cette qualité (1) ;
- réservistes de la gendarmerie nationale.

(1) : Le changement de statut entre l'inscription et la première épreuve peut modifier les conditions particulières à remplir pour concourir et ne plus rendre le candidat éligible au concours pour lequel il s'était initialement inscrit (exemple du réserviste de la gendarmerie nationale qui devient gendarme adjoint volontaire).

3^{ème} concours (voie professionnelle) :

Les candidats au recrutement en qualité d'élève-gendarme (engagé) doivent :

- Remplir les conditions fixées à l'article L.4132-1 du code de la défense, être en particulier de nationalité française ;
- Être âgés de dix-sept ans au moins et de trente-cinq ans au plus au 1^{er} janvier de l'année du concours ;
- Être en règle au regard des dispositions du service national (JAPD, JDC ou SNU) ;
- Ne pas avoir été privés de leurs droits civiques ;
- Satisfaire aux conditions médicales et physiques d'aptitude fixées par arrêté ;
- Présenter une moralité et avoir un comportement compatible avec l'exercice de la fonction de sous-officier de gendarmerie ;
- Avoir satisfait aux épreuves dont la nature, le programme, la durée, les coefficients, la note ou le niveau minimum pour être admis sont définis par arrêté ;
- Ne pas s'être déjà présentés trois fois au troisième concours ;
- Justifier d'une expérience professionnelle de trois années dans des conditions fixées par arrêté du ministre de l'intérieur.

Je soussigné(e) (Nom, Prénom)

Reconnais prendre connaissance des conditions ci-dessus relatives au concours pour lequel je postule.

Signature* :

NOTICE D'INFORMATION

Avant de remplir le formulaire d'inscription, lire attentivement la notice d'informations.

Remplir le formulaire de préférence informatiquement.

Si rempli manuellement, écrire très lisiblement, en lettres MAJUSCULES.

Lorsqu'il existe des cases : cocher la ou les cases correspondantes.

A. État civil : Cocher la case correspondant à votre situation personnelle

Nom de famille = nom de naissance

Nom d'usage = nom d'épouse ou autre

B. Adresse : En cas de modification de cette adresse, prévenir immédiatement le service organisateur du recrutement.

Indiquer obligatoirement votre numéro de téléphone et votre adresse mail.

Ne pas omettre de dater et signer les modalités réglementaires (pages 7 et 9).

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Concours de sous-officier de gendarmerie

Avant de remplir le formulaire d'inscription, lire attentivement les pages 11 à 22.

A. État civil :

- Commun aux trois concours -

Civilité* : M. Mme - Sexe* : M F
 Célibataire Concubin Divorcé(e) Marié(e) Pacsé(e)

Nombre d'enfants à charge effective et permanente :

Nom de famille* :
Nom d'usage :
Nom matrimonial :
1^{er} prénom* :
2^{ème} prénom :
3^{ème} prénom :
4^{ème} prénom :

Date de naissance* (JJ/MM/AAAA) :

Commune* :

Département* : ou Pays étranger* :

Nationalité française : Oui Non En cours d'obtention

Autre nationalité :

Numéro d'identifiant défense¹ :

¹ L'identifiant défense est présent sur votre attestation JAPD ou JDC.

Date (JJ/MM/AAAA) de JDC, JAPD ou SNU (sauf + de 25 ans) :

B. Adresse du domicile principal du candidat :

- Commun aux trois concours -

Adresse* :

Complément d'adresse :

Code postal* : Ville*

Pays* (autre que la France) :

N° de téléphone domicile :

N° de téléphone portable* :

Adresse mail personnelle* : @

C. Diplômes :

- Commun aux trois concours -

*Sans diplôme**

Dernière classe fréquentée* :

Année (AAAA)* :

Diplômé (diplôme scolaire détenu le plus élevé) :*

Niveau du diplôme scolaire* :

Intitulé du diplôme scolaire* :

Date d'obtention du diplôme* (JJ/MM/AAAA) :

Spécialité ou domaine du diplôme scolaire* :

D. Renseignements militaires :

- Réserve au 2^{ème} concours -

Position statutaire* :

Origine* :

Date de début de service* :

Date de fin de service du contrat en cours* :

Grade* :

Date du grade* (JJ/MM/AAAA) :

Durée de service au 1^{er} janvier de l'année du concours* :

An(s)

Mois

Jour(s)

Pour les candidats gendarmes adjoints volontaires et réservistes NIGEND* :

E. Compétences particulières (voir annexe 8) :

- Réserve au 3^{ème} concours -

F. Centre de sélection et de concours de rattachement* (voir annexe 9) :

- Commun aux trois concours -

Je soussigné(e) (*Nom – prénom*)

déclare être informé(e) :

- que les informations fournies pages 5 à 7 seront saisies en informatique ;
- que tous les renseignements demandés pour la constitution et l’instruction de mon dossier de candidature dans la gendarmerie ainsi que les épreuves et les inventaires de personnalité ont pour but de déterminer si je suis ou non adaptable à la vie en gendarmerie et si je possède le profil pour l’emploi que je sollicite ;
- que toute déclaration reconnue fausse ou incomplète est susceptible d'entraîner le rejet de ma candidature ;
- que le responsable du traitement des informations est le ministre de l'intérieur.

déclare prendre connaissance :

conformément aux articles 32 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés :

- du caractère obligatoire des champs signalés par un astérisque ;
- dans l'hypothèse d’un défaut de réponse à l'un des champs obligatoires la candidature ne sera pas enregistrée ;
- seuls les personnels de la gendarmerie chargés de recrutement auront accès aux informations saisies ;
- j'ai un droit d'accès aux informations me concernant et de rectification ;
- en justifiant de mon identité, je peux demander à l'administration centrale, responsable du traitement, que soient effacées les données à caractère personnel me concernant. Cette demande doit être transmise à l'adresse précisée ci-dessous.

conformément à l'arrêté du 08 juin 2021 fixant les conditions physiques et médicales d'aptitude exigées des personnels militaires de la gendarmerie nationale et des candidats à l'admission en gendarmerie pris en ses articles 5 et 6 :

- des dépistages des toxicomanies et de l’alcoolisme sont effectués à l’occasion des visites médicales pratiquées dans le cadre de l’admission en gendarmerie et peuvent être effectués à l’occasion des visites médicales périodiques ;
- constitue une cause générale d’inaptitude au service au sein de la gendarmerie, tout usage de stupéfiant découvert lors des dépistages, toute conduite addictive chronique dépistée par un faisceau d’arguments susceptibles de porter atteinte aux missions conférées.

conformément à l'obligation de neutralité applicable aux militaires de la gendarmerie nationale :

Le tatouage relève à la fois de l'intégrité corporelle et de la liberté individuelle. Cependant, dans le cadre de sa relation permanente aux usagers du service public et aux partenaires quotidiens de la gendarmerie, le militaire représente l'institution et se doit de respecter les principes de neutralité. Le tatouage doit pouvoir être masqué par le port de la tenue longue ou d'un manchon sans fantaisie. En conséquence, il n'est pas autorisé sur la tête, le cou et les mains. Tout tatouage de symbolique contraire aux valeurs fondamentales de la République est formellement interdit. Un candidat qui ne serait pas en mesure de se conformer à ces dispositions ne peut être recruté et doit en être informé formellement dès le début du processus de recrutement.

conformément aux articles L. 114-1 et L. 234-1 du code de la sécurité intérieure :

La décision de recrutement en qualité de sous-officier est subordonnée à la réalisation préalable d'une enquête administrative de sécurité destinée à vérifier que le comportement et la moralité du candidat ne sont pas incompatibles avec l'exercice des fonctions envisagées.

conformément à l'article 6 de la loi 78.753 du 17 juillet 1978, que j'ai un droit de communication :

- direct pour les documents à caractère nominatif me concernant et portant exclusivement sur les faits qui me sont personnels ;
- direct ou par l'intermédiaire d'un médecin de mon choix pour les informations à caractère médical.
- que les demandes d'accès et de communication sont à adresser au:

MINISTRE DE L'INTÉRIEUR
COMMANDEMENT DES ÉCOLES DE LA GENDARMERIE NATIONALE
DIVISION DU RECRUTEMENT, DES CONCOURS ET DES EXAMENS
BUREAU DES RECRUTEMENTS SOUS-OFFICIERS
2 rue Toufaire - BP 90050 - 17300 Rochefort cedex

ou par courriel à sr.brso.cegn@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Candidat(e) (Nom-Prénom)

À

Le

Signature :

DOCUMENTS À FOURNIR POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION

Recul de la limite d'âge en rapport avec les obligations nationales :

- ✓ Copie de la pièce d'identité nationale ou passeport ;
- ✓ Attestation du service civique ou de volontariat international.

Recul de la limite d'âge en rapport avec les charges familiales ou inopposabilité de la limite d'âge :

- ✓ Copie de la pièce d'identité nationale ou passeport ;
- ✓ Copie du livret de famille ;
- ✓ Copie de l'avis d'imposition ;
- ✓ Attestation de la Caisse d'Allocations Familiales.

Dispositions relatives aux sportifs et anciens sportifs de haut niveau (âge et/ou diplôme) :

- ✓ Copie de la pièce d'identité nationale ou passeport ;
- ✓ Attestation justifiant le statut de sportif de haut niveau.

Dérogation de diplôme en rapport avec les charges familiales :

- ✓ Copie de la pièce d'identité nationale ou passeport ;
- ✓ Copie du livret de famille ;
- ✓ Copie de l'avis d'imposition ;
- ✓ Attestation de la Caisse d'Allocations Familiales.

Aide à la saisie du formulaire d'inscription

Renseignements scolaires :

- ✓ annexe 1 – Renseignements scolaires
- ✓ annexe 2 – Niveau scolaire
- ✓ annexe 3 – Diplôme scolaire
- ✓ annexe 4 – Spécialité ou domaine du diplôme scolaire

Renseignements militaires :

- ✓ annexe 5 – Position statutaire
- ✓ annexe 6 – Arme d'origine
- ✓ annexe 7 – Grade

Compétences particulières :

- ✓ annexe 8 – Compétences particulières

Centres de rattachement :

- ✓ annexe 9 – CSC et CRCS

3 / Renseignements scolaires

Annexe 1

Dernière classe fréquentée	
Classe de 6ème	Études supérieures 5ème année
Classe de 5ème	Études supérieures 6ème année
Classe de 4ème	Certificat d'étude primaire (niveau)
Classe de 3ème	Certificat de fin d'étude normale (niveau)
Classe préparatoire professionnelle 1ère année	Capacité en droit 1ère partie (niveau)
Classe préparatoire professionnelle 2ème année	Capacité en droit 2ème partie (niveau)
Classe professionnelle 1ère année	Graduation de criminologie (niveau)
Classe professionnelle 2ème année	Diplôme de criminologie (niveau)
Classe professionnelle 3ème année	Certificat de fin d'apprentissage (niveau)
Classe de seconde	Brevet d'enseignement industriel (niveau)
Classe de 1ère	Brevet de technicien ou équivalence (niveau)
Classe de terminale	Brevet d'enseignement professionnel (niveau)
Études supérieures 1ère année	Institut universitaire de technologie (première année)
Études supérieures 2ème année	Institut universitaire de technologie (deuxième année)
Études supérieures 3ème année	Diplôme d'études universitaires générales (première année)
Études supérieures 4ème année	

Annexe 2

Niveau scolaire	
CEP	BAC+3
CAP-BEP	BAC+4
BEPC	BAC+5
BAC	>BAC+5
BAC+2	

Annexe 3

Diplôme scolaire	
Certificat d'étude primaire	Brevet d'enseignement agricole
Certificat de fin d'étude normale	Brevet d'enseignement commercial
Certificat de fin d'apprentissage	Brevet d'enseignement hôtellerie
Brevet d'enseignement du 1er cycle (BE ou BEPC)	Brevet d'enseignement social
Brevet d'enseignement industriel	Brevet d'agent technique agricole
Brevet de technicien ou équivalence (arrêté éducation nationale)	Baccalauréat technologique
Certificat d'aptitude professionnelle	Baccalauréat professionnel

Capacité en droit 1ère partie	Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques
Capacité en droit 2ème partie	Maîtrise de sciences et techniques
Graduation de criminologie	Maîtrise de sciences de gestion
Diplôme de criminologie	Maîtrise d'informatique appliquée à la gestion
Brevet d'études professionnelles	Magistère
Baccalauréat général	Certificat d'aptitude d'enseignement technique
Certificat de fin d'étude secondaire	Diplôme d'études comptables supérieures
Brevet de technicien supérieur	Diplôme d'études supérieures comptables et financières
Diplôme universitaire d'enseignement	Diplôme de commerce Niveau 2
Diplôme d'études universitaires générales	Diplôme de technicien supérieur
Licence	Diplôme de technicien
Certificat d'aptitude d'enseignement supérieur	Brevet d'éducateur sportif
Agrégation	Diplôme de premier cycle du CNAM
Maîtrise	Examen de fin d'apprentissage artisanal
Diplôme d'études supérieures spécialisées	Brevet des collèges
Diplôme d'études approfondies	Brevet de compagnon
Diplôme universitaire de technologie	Brevet d'études professionnelles agricoles
Diplôme d'étude supérieurs techniques ou économiques	Certificat d'aptitude professionnelle agricole
Doctorat	Diplôme supérieur de travail social
Baccalauréat première partie	Diplôme d'ingénieur
Diplôme institut d'études politiques	Autre formation
Diplôme école nationale supérieure ingénieur civil	Diplôme d'université formation supérieure (BAC +3)
Diplôme grande école enseignement supérieur	Diplôme de commerce Niveau 1
Diplôme grande école d'application militaire	Autre diplôme ou titre homologué par l'Etat Niveau 2
Brevet professionnel	Autre diplôme ou titre homologué par l'Etat Niveau 1
Brevet de maîtrise	Diplôme du Master professionnel
FPA 1ère année	Diplôme du Master recherche
Certificat fin de stage FPA 2ème degré	Diplôme de recherche technique

Annexe 4

Spécialité ou domaine du diplôme scolaire	
Agriculture, élevage ou pêche	École supérieure de Saint-Cyr
Mathématiques	École de l'air (pilotes)
Informatique	École de l'air (corps des officiers mécaniciens)
Physique et chimie	École élève ingénieur de marine
Mathématiques et techniques	École élève officier de marine
Géologie	École navale
Mathématiques et physique	Dessin industriel
Mathématiques et sciences naturelles	Topographie

Électricité électronique	École polytechnique
Sciences expérimentales	Musique instrument
Lettres classiques ou modernes	Musique danse
Philosophiques	Arts appliqués
Linguistiques	Forge - serrurerie
Histoire	Travail des métaux
Géographie	Charpente fer
Études humaines et sociales	Ajusteur - réparateur mécanique
Langues vivantes	Machine outil
Arts et lettres	Soudure
Mathématiques et lettres	Métier du verre ou de l'optique
Divers	Photographie
Sciences économiques	Sciences naturelles en général
Histoire du droit et des faits sociaux	Médico-social
Droit public ou sans mention	Pharmacie
Droit privé	Chirurgie, dentaire, odontologie
Sciences politiques service public ou toutes options	Vétérinaire
Sciences criminelles	Biologie humaine
Conducteur d'engin (transport - terrassement ou manutention)	Agronomie et forêt
Droit des affaires	Biochimie
Police, sécurité et droits fondamentaux de la personne	Sciences et techniques des activités physiques et sportives
Métier du papier ou de l'impression	Restauration
Organisation - gestion informatique, administration des entreprises	Physique
Management	Chimie
Finances - comptabilité	Micro-technique
Publicité, relations publiques	Électrotechnique
Économie et social	Énergie équipement
Hôtellerie, tourisme, transport	Télécommunications
Technico-commercial	Secrétariat - banque assurance
Boulangerie pâtisserie	Maintenance automobile, option voitures particulières
Boucherie	Mécanicien auto - garagiste
Laiterie ou fromagerie	Carrosserie tôlerie
Marine marchande	Enseignement et gestion de l'équitation
Aménagement du territoire	Électricité
Construction aéronautique	Électronique
Construction mécanique	Mines - carrières - terrassement - taille de la pierre
Travaux publics et génie civil	Maçonnerie
Défense et relations internationales	Couverture et plomberie
Chauffage	Peinture non artistique

Technique des transports mer, air, rail	Métier du textile
Service	Métier du cuir
Métier du bois	Commerce

4 / Renseignements militaires

Annexe 5

Annexe 6

Position statutaire	Arme d'origine
Candidate sans service militaire (Femme née avant 1983)	Arme blindée cavalerie
Candidat(e) non assujetti(e) au recensement	Personnel militaire féminin n'ayant pas fait le service national
Exempté du service national	Armée de L'air
Dispensé du service national	Aviation légère de l'armée de terre
Exempté appel préparation défense (classe 1999)	Artillerie de Marine
Appel préparation à la défense accomplie	Affaires militaires musulmanes
Réformé(e) service national	Artillerie
Ex-gendarme auxiliaire du contingent	Auxiliaire Gendarmerie d'Outre-mer
Candidat(e) ayant effectué un service militaire hors gendarmerie	Chars de combat
Ex-officier de carrière	Corps des militaires de soutien (gendarmerie)
Ex-officier sous contrat	Commissariat
Ex-gendarme (Elève ou sous-officier)	Coopération
Ex-CSTAGN ou ex-EASG	Corps technique et administratif
Ex-sous-off de carrière ou ex-engagé(e) hors gendarmerie	Délégation Générale pour l'Armement
Ex-volontaire de la gendarmerie (AGIV ou GAV)	Dispensé du service national
Ex-volontaire hors gendarmerie	Divers état major des armées - état major armée de terre
Ex-militaire commissionné	Service des essences des armées
Officier sous contrat	Génie
Sous-officier de gendarmerie	Gendarmerie
Militaire CSTAGN	Infanterie de Marine
Militaire engagé(e) ou rengagé(e) hors gendarmerie	Infanterie
Volontaire de la gendarmerie (AGIV ou GAV)	Intendance
Volontaire hors gendarmerie	Journée d'Appel de Préparation à la Défense
Militaire commissionné	Justice Militaire
Gendarme auxiliaire du contingent en activité	Légion étrangère
Service national en cours hors gendarmerie	Matériel
	Marine nationale
	Officier servant sous contrat
	Personnel militaire féminin ayant fait le service national
	Police nationale
	Service de santé des armées
	Sapeurs pompiers de Paris
	Sans service national
	Troupe de marine : artillerie infanterie
	Terre

	Train
	Transmissions
	Divers

Annexe 7

Grade	
adjudant	ingénieur de 2ème classe des travaux
adjudant-chef	ingénieur de 3ème classe des travaux
agent technique	légionnaire
agent technique en chef	légionnaire de 1ère classe
aspirant	lieutenant
aspirant (gendarme adjoint)	lieutenant CTA
aspirant CTA	lieutenant de vaisseau
aspirant école de l'air	maître
aviateur	maître principal
aviateur de 1ère classe	major
brigadier	maréchal des logis
brigadier (gendarme adjoint)	maréchal des logis (gendarme adjoint)
brigadier-chef	maréchal des logis-chef
brigadier-chef (gendarme adjoint)	matelot de 1ère classe
canonnier	matelot de 2ème classe
canonnier de 1ère classe	musicien de 1ère classe
capitaine	musicien de 2ème classe
capitaine CTA	musicien de 3ème classe
caporal	musicien de 4ème classe
caporal -chef	musicien hors-classe
cavalier	premier maître
cavalier de 1ère classe	quartier maître de 1ère classe
commis greffier de 1ère classe	quartier maître de 2ème classe
commis greffier de 2ème classe	sapeur
élève sous-officier	sapeur de 1ère classe
enseigne de vaisseau de 1ère classe	second maître
enseigne de vaisseau de 2ème classe	sergent
garde	sergent-chef
gardien de la paix auxiliaire de 1ère classe	soldat
gardien de la paix auxiliaire de 2ème classe	soldat de 1ère classe
gardien de la paix auxiliaire de classe exp.	soldat de 2ème classe
gardien de la paix auxiliaire hors classe	sous-lieutenant
gendarme	sous-lieutenant CTA
gendarme adjoint	transmetteur
huissier appariteur de 3ème classe	transmetteur de 1ère classe

5 / Compétences particulières

Annexe 8

Compétences particulières
Équitation
Bourellier - Sellier - Cordonnier
Cuisinier
Informaticien
Peintre
Pilote - Mécanicien hélico - avion
Carrossier - Peintre
Électricien
Maçon
Plombier
Mécanicien auto
Conducteur PL ou TC
Électrotechnicien
Maréchal-ferrant
Armurier
Moniteur auto-école
Choriste
Horticulteur
Musicien
Autre

6 / Centres de rattachement (CSC et CRCS)

Annexe 9

Départements		Adresse du centre de rattachement
Aisne	02	Centre de sélection et de concours CASERNE GENDARME DAMIEN 283 BOULEVARD HENRI HARPIGNIES 59300 VALENCIENNES
Nord	59	
Oise	60	
Pas-de-Calais	62	
Somme	80	

Départements		Adresse du centre de rattachement
Calvados	14	Centre de sélection et de concours CASERNE GÉNÉRAL MAURICE GUILLAUDOT 85 BOULEVARD CLEMENCEAU BP 33284 35032 RENNES CEDEX
Côtes-d'Armor	22	
Finistère	29	
Ille-et-Vilaine	35	
Loire-Atlantique	44	
Maine-et-Loire	49	
Manche	50	
Mayenne	53	
Morbihan	56	
Orne	61	
Sarthe	72	
Vendée	85	

Départements		Adresse du centre de rattachement
Alpes (haute-Provence)	04	Centre de sélection et de concours CASERNE HETZEL 162 AVENUE DE LA TIMONE CS 90086 13387 MARSEILLE CEDEX 10
Hautes-Alpes	05	
Alpes-Maritimes	06	
Aude	11	
Bouches-du-Rhône	13	
Corse-du-Sud	2A	
Haute-Corse	2B	
Gard	30	
Hérault	34	
Lozère	48	
Pyrénées-Orientales	66	
Var	83	
Vaucluse	84	

Départements		Adresse du centre de rattachement
Ardennes	08	<p align="center"> Centre de sélection et de concours CASERNE GÉNÉRAL RADET 2 RUE ALBERT BETTANNIER BP 85195 57075 METZ CEDEX 03 </p>
Côte-d'Or	21	
Doubs	25	
Marne	51	
Haute-Marne	52	
Meurthe-et-Moselle	54	
Meuse	55	
Moselle	57	
Bas-Rhin	67	
Haut-Rhin	68	
Haute-Saône	70	
Vosges	88	
Territoire de Belfort	90	

Départements		Adresse du centre de rattachement
Ariège	09	<p align="center"> Centre de sélection et de concours QUARTIER BETEILLE RUE COTE DE BOULIAC 33270 BOULIAC </p>
Aveyron	12	
Charente	16	
Charente-Maritime	17	
Corrèze	19	
Creuse	23	
Dordogne	24	
Haute-Garonne	31	
Gers	32	
Gironde	33	
Landes	40	
Lot	46	
Lot-et-Garonne	47	
Pyrénées-Atlantiques	64	
Hautes-Pyrénées	65	
Deux-Sèvres	79	
Tarn	81	
Tarn-et-Garonne	82	
Vienne	86	
Haute-Vienne	87	

Départements		Adresse du centre de rattachement
Calvados	14	<p align="center"> Centre de sélection et de concours CASERNE GÉNÉRAL MAURICE GUILLAUDOT 85 BOULEVARD CLEMENCEAU BP 33284 35032 RENNES CEDEX </p>
Côtes-d'Armor	22	
Finistère	29	
Ille-et-Vilaine	35	
Loire-Atlantique	44	
Maine-et-Loire	49	
Manche	50	
Mayenne	53	
Morbihan	56	
Orne	61	
Sarthe	72	
Vendée	85	

Départements		Adresse du centre de rattachement
Ain	01	<p align="center"> Centre de sélection et de concours 36 BOULEVARD DE L OUEST 69580 SATHONAY CAMP </p>
Allier	03	
Ardèche	07	
Cantal	15	
Drôme	26	
Isère	38	
Jura	39	
Loire	42	
Haute-Loire	43	
Puy-de-Dôme	63	
Rhône	69	
Saône-et-Loire	71	
Savoie	73	
Haute-Savoie	74	

Départements		Adresse du centre de rattachement
Aude	10	<p align="center"> Centre de sélection et de concours QUARTIER MOHIER 4 AVENUE BUSTEAU 94706 MAISONS ALFORT CEDEX </p>
Cher	18	
Eure	27	
Eure-et-Loir	28	
Indre	36	
Indre-et-Loire	37	
Loir-et-Cher	41	
Loiret	45	
Nièvre	58	
Paris	75	
Seine-Maritime	76	
Seine-et-Marne	77	
Yvelines	78	
Yonne	89	
Essonne	91	
Hauts-de-seine	92	
Seine-Saint-Denis	93	
Val-de-Marne	94	
Val-d'Oise	95	
Hors-France	99	

Départements		Adresse du centre de rattachement
Île-Saint-Martin	971	<p align="center"> Commandement de la gendarmerie de Guadeloupe Centre de recrutement, de concours et de sélections CASERNE MORNE HOUEL RUE DE LA CASCADE VAUCHELET 97120 SAINT CLAUDE </p>
Guadeloupe	971	

Départements		Adresse du centre de rattachement
Martinique	972	<p align="center"> Commandement de la gendarmerie de la Martinique Centre de recrutement, de concours et de sélections CASERNE REDOUTE BP 616 97261 FORT DE FRANCE CEDEX </p>

Départements		Adresse du centre de rattachement
Guyane	973	<p align="center"> Commandement de la gendarmerie de Guyane Centre de recrutement, de concours et de sélections CASERNE LA MADELEINE 1296 ROUTE DE LA MADELEINE CS 96005 97306 CAYENNE CEDEX </p>

Départements		Adresse du centre de rattachement
Réunion	974	Commandement de la gendarmerie de la Réunion Centre de recrutement, de concours et de sélections CASERNE VERINES 61 RUE VICTOR MAC AULIFFE BP 92036 97405 ST DENIS CEDEX

Départements		Adresse du centre de rattachement
Saint-Pierre-et-Miquelon	975	Commandement de la gendarmerie de Saint-Pierre-et-Miquelon Bureau des ressources Humaines 2 PLACE DU LIEUTENANT-COLONEL PIGEAUD BP 4204 SAINT PIERRE 97500 SAINT PIERRE ET MIQUELON

Départements		Adresse du centre de rattachement
Mayotte	976	Commandement de la gendarmerie de Mayotte Centre de recrutement, de concours et de sélections CASERNE DE GENDARMERIE 20 ROUTE NATIONALE 4 BP 110 97615 PAMANDZI

Départements		Adresse du centre de rattachement
Polynésie-Française	987	Commandement de la gendarmerie pour la Polynésie Française Centre de recrutement, de concours et de sélections ILE DE TAHITI CASERNE BRUAT AVENUE POUVANAA BP 89 98713 PAPEETE CEDEX

Départements		Adresse du centre de rattachement
Wallis-et-Futuna	986	Commandement de la gendarmerie pour la Nouvelle-Calédonie Centre de recrutement, de concours et de sélections CASERNE MEUNIER 16 RUE FREDERIC SURLEAU BP R3 98851 NOUMEA CEDEX
Nouvelle-Calédonie	988	